

étant écrite sur le même sujet. Mais une pièce pour le moins aussi remarquable est la Lettre qu'elle a envoyée à ses Ministres à la Diète de l'Empire, dont nous avons crû faire encore usage & que voici.

Rescrit aux
Ministres à
la Diète,
sur le même
sujet.

ON parloit beaucoup depuis quelque-tems de préparatifs de guerre que faisoit la Cour de Berlin, & de mouvemens qu'elle faisoit faire à ses Troupes; & Nous avons été avertie de differens endroits, que les uns & les autres tendoient à une invasion dans nôtre Duché de Silesie: Mais nous n'avons ni pu ni voulu croire, que S. M. Prussienne fut capable de se laisser induire par de mauvais conseils, à une démarche si contraire à la justice, & dont, si l'on veut se donner la peine de combiner toutes circonstances, la plupart publiques, il seroit difficile de trouver un exemple dans toute l'Histoire. Les lumieres que vous possédez, nous dispensent du soin de vous exposer ce qui est réglé en termes précis dans la premiere Constitution fondamentale de l'Empire, sçavoir, dans le premier Chapitre de la Bulle d'Or, pour le maintien de la tranquillité pendant un interrègne, ainsi que pour la sûreté des Etats appartenans à un Electeur; ce qui est ordonné contre les Perturbateurs du repos public, & par rapport à de beaucoup moindres attentats dans l'acte solennel de la Paix publique, ainsi que dans d'autres Loix de l'Empire; enfin ce que les droits de la Nature & des Gens ordonnent, & ce qui a passé jusqu'ici pour sacré dans la société humaine.

Tout ceci, & par conséquent, non-seulement l'entiere Constitution de l'Empire, mais aussi les liens qui doivent unir la société humaine, & sans lesquels elle ne sauroit subsister, se trouve ébranlé
jusques